

# Licence première année (L1) - Mention Droit

## *First year of Law*

<b>Qu'est-ce que le Droit ?</b>	Ce cours a pour but de présenter le droit en général et ses principes fondamentaux. Il s'agit d'un cours d'initiation présentant les notions fondamentales : la place du droit face aux autres systèmes normatifs, les techniques juridiques (logique, interprétation), le vocabulaire juridique... Cette matière est indispensable pour acquérir les connaissances fondamentales du droit.	
<b>Introduction au Droit Privé</b>	Partie 1 : Le Droit objectif Leçon 1 : La règle de droit Leçon 2 : Le droit privé Leçon 3 : Les sources du droit instituées Leçon 4 : Les autres sources du droit Leçon 5 : L'application de la loi dans le temps et dans l'espace	Partie 2 : Les droits subjectifs Leçon 6 : Les personnes et les choses Leçon 7 : Les droits patrimoniaux et extrapatrimoniaux Leçon 8 : Les faits juridiques et les actes juridiques Leçon 9 : La preuve Leçon 10 : Les institutions judiciaires
<b>Introduction au Droit public</b>	Le cours "d'Introduction au droit public" porte sur la "Théorie générale de l'Etat". Il étudie de ce point de vue tout d'abord l'Etat comme notion (bases sociologiques et caractères socio-politiques) dans ses différentes formes (unitaire, régionale, fédérale). Ce cours définit ensuite le statut juridique de l'Etat qu'est la Constitution ainsi que la manière d'assurer sa suprématie formelle (élaboration et révision de la Constitution) et matérielle (contrôle de constitutionnalité). Il s'intéresse enfin à la manière d'aménager le pouvoir au sein de l'Etat (séparation des pouvoirs, régime parlementaire, régime présidentiel) et d'assurer la dévolution de celui-ci par l'élection.	
<b>Introduction au Droit international Public et Européen</b>	Examen de la dimension internationale et européenne du droit à travers le prisme des sujets et acteurs des relations internationales et européennes (États, organisations internationales, individus) et à travers le prisme des grands enjeux des relations internationales contemporaines (protection internationale et européenne des droits de l'homme, lutte internationale contre l'impunité, maintien de la paix et de la sécurité internationales...)	
<b>Introduction historique au Droit</b>	Le cours d'Introduction historique au droit a pour but de présenter l'évolution du système juridique français, de ses origines à nos jours, montrant comment celui-ci s'est formé et les rapports qu'il entretient avec ceux des pays voisins. Partant de l'Antiquité, le cours décrit d'abord l'apparition des grandes sources du droit – la loi, la jurisprudence, la coutume et la doctrine – et la place qu'elles occupent ensuite au cours du temps : au Moyen Âge, lorsque se forme, sur la base du droit romain et du droit canonique, un véritable droit commun européen, puis à l'Époque moderne (XVIe-XVIIe siècle), tandis qu'apparaissent, avec l'affirmation des États, de véritables systèmes juridiques nationaux et, enfin, à partir du XIXe siècle, lorsque sont rédigées les codifications contemporaines encore en usage.	

<p><b>Introduction à la Science Politique</b></p>	<p>Le cours Introduction à la science politique a pour but de fournir des éléments d'introduction pour comprendre la formation historique de l'Etat, la constitution d'institutions politiques particulières et la vie politique contemporaine. Il est structuré en cinq chapitres, un premier sur la formation de l'Etat moderne, à partir de l'histoire de construction histoire de l'Etat en Occident, un deuxième sur les relations entre Etat et nation et sur le rôle du nationalisme dans la formation des Etats, un troisième sur l'émergence de la compétition politique démocratique, en analysant en particulier les effets de l'instauration et de l'apprentissage du suffrage universel dans le cas de la France, un quatrième sur les modèles explicatifs du vote et enfin un dernier chapitre sur l'organisation des pouvoirs dans les régimes politiques en démocratie et dans les régimes autoritaires et totalitaires.</p> <p>Le cours peut être suivi par des étudiants qui n'ont pas fait de science politique précédemment.</p>
<p><b>Introduction à la Sociologie</b></p>	<p>Ce cours d'initiation reprend les thématiques classiques de l'analyse sociologique : la famille contemporaine et ses évolutions, l'école et l'égalité des chances, le travail et ses changements, la structure sociale, les pratiques culturelles, l'environnement urbain/rural.</p>
<p><b>Histoire politique et sociale contemporaine 1</b></p>	<p>Le cours d'Histoire politique et sociales contemporaine 1 expose l'évolution institutionnelle et constitutionnelle des régimes politiques français de 1789 à 1871, en lien avec les transformations sociales et économiques contemporaines. Ce cours peut être suivi indépendamment du cours d'Histoire politique et sociales contemporaine 2 (semestre 2). Il nécessite comme prérequis une bonne connaissance de l'histoire de France depuis 1789.</p>
<p><b>Introduction à l'Economie</b></p>	<p>Le but de ce cours de 30 heures est d'initier les étudiants aux principaux concepts de l'économie. Le cours vise à présenter les principaux concepts économiques et les mécanismes fondamentaux qui les caractérisent aussi bien au niveau des agents individuels qu'à celui de l'économie nationale et internationale. Il ne s'agit pas de décrire des institutions ni de présenter l'histoire économique mais essentiellement de mettre en évidence les chaînes de raisonnements économiques. Nous cherchons notamment à répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que la richesse ? Pourquoi le marché est dans certaines circonstances une organisation efficace de l'activité économique? Comment expliquer la diversité des niveaux de vie dans le monde? Quel est le rôle de l'état dans une économie de marché?</p>
<p><b>Droit civil 1L1</b></p>	<p>Le droit des personnes est un droit vivant et passionnant. Il concerne tout d'abord les personnes physiques, les êtres humains. Reste encore à déterminer quand l'individu acquiert et perd sa personnalité juridique. De prime abord, cette question semble aisée à résoudre, mais certains problèmes contemporains, comme le statut du fœtus, attestent de sa difficulté. En outre, les personnes physiques doivent être identifiées, notamment par le nom, le prénom, le sexe ou encore le domicile. L'acquisition de la personnalité et l'identification de la personne sont importantes, car elles permettent à l'individu de se prévaloir de différents droits, droit au respect de son corps, droit à la vie privée..., mais aussi d'une protection en cas de faiblesse due à l'âge ou à la maladie. Et le droit des personnes ne se limite pas à la personne physique, il concerne également les personnes morales, qui doivent aussi être identifiées et accéder à une existence juridique afin de se voir conférer des droits.</p>

	<p>PARTIE I : LES PERSONNES PHYSIQUES  Chapitre I : L'existence de la personne physique  Chapitre II : La protection de la personne physique</p> <p>PARTIE II : LES PERSONNES MORALES  Chapitre I : L'existence de la personne morale  Chapitre II : La protection de la personne morale</p>
<p><b>Droit civil 2L1</b></p>	<p>Le droit de la famille concerne les relations familiales. Relèvent tout d'abord du droit de la famille les relations de couple. Le couple peut s'unir par différents liens, que cela soit par le concubinage, le PACS, ou encore le mariage. Le couple peut aussi connaître une crise et décider d'une séparation de fait, ou d'une séparation de droit, voire d'un divorce. Mais le droit de la famille ne s'arrête pas aux relations de couple. Est également concerné le droit de la filiation. Très classiquement, et majoritairement, la filiation biologique conduit des parents à établir un lien de filiation juridique à l'égard de leur enfant. Mais la filiation juridique peut aussi résulter de l'adoption. En outre, le désir d'avoir un enfant conduit parfois des personnes à recourir à la procréation médicalement assistée.</p> <p>PARTIE I : Le droit du couple  Chapitre I : Le couple uni (concubinage, PACS et mariage)  Chapitre II : Le couple désuni (divorce et séparation de corps)  PARTIE II Le droit de la filiation  Chapitre I : La filiation résultant de la procréation charnelle  Chapitre II : Les spécificités du recours à la procréation médicalement assistée  Chapitre III : L'adoption</p>
<p><b>Droit Constitutionnel 1</b></p>	<p>Le cours consiste en une présentation de la Cinquième République. Après une première partie consacrée à des généralités sur la Cinquième République (naissance, évolutions et caractères de celle-ci), sont présentés, dans une seconde partie, les organes de la Cinquième République (notamment le Président de la République, le Gouvernement, le Parlement et le Conseil constitutionnel).</p>
<p><b>Droit Constitutionnel 2</b></p>	<p>Ce cours est une introduction aux systèmes constitutionnels étrangers. La première partie est consacrée à l'étude de deux systèmes constitutionnels fondateurs (Grande-Bretagne, Etats-Unis) et de deux systèmes constitutionnels issus de rupture (Allemagne, Russie). Afin de comprendre le présent et la réalité des institutions de ces quatre Etats, l'analyse prend en considération l'influence de l'histoire sur la formation et l'évolution des systèmes. La seconde partie du cours porte sur les grands modèles de contrôle de constitutionnalité (le modèle américain et le modèle européen) et leur diffusion dans le monde.</p>
<p><b>Histoire politique et sociale contemporaine 2</b></p>	<p>Le cours d'Histoire politique et sociales contemporaine 2 expose l'évolution institutionnelle et constitutionnelle des régimes politiques français de 1871 à 1945, en lien avec les transformations sociales et économiques contemporaines. Ce cours peut être suivi indépendamment du cours d'Histoire politique et sociales contemporaine 1 (semestre 1). Il nécessite comme prérequis une bonne connaissance de l'histoire de la France et de l'Europe depuis 1871.</p>

<b>Macroéconomie 1</b>	Le but de ces 30 heures de cours est d'aborder certaines questions fondamentales liées à l'économie. Il vise à répondre notamment aux questions suivantes: Qui consomme et pourquoi? Qui investit et pourquoi? Faut-il favoriser l'épargne ou la consommation? Qui finance les activités économiques et comment ? Qu'est-ce que la monnaie? Comment est-elle créée et par qui? Que peut faire l'Etat contre le chômage?
<b>Licence deuxième année (L2) - Mention Droit</b> <i>Second year of Law</i>	
<b>Droit civil 1L2</b>	Notion d'obligations, formation du contrat et nullité en matière contractuelle.
<b>Droit commercial</b>	Le Droit commercial a pour objet 1) Les actes de commerce (les intérêts de la distinction entre les actes de commerce et les actes civils, classification des actes de commerce) 2) Les commerçants (définition, distinction avec l'artisan, condition juridique) 3) Le fonds de commerce (notion et opérations relatives au fonds de commerce) et 4) L' EIRL (Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée)
<b>Droit Pénal Général</b>	<p>Le droit pénal général est la branche du droit qui prévoit les règles relatives aux infractions et à leurs sanctions. Pour appréhender cette matière, il s'agit d'abord d'étudier comment un comportement, vu comme antisocial, devient une infraction, quelles sont les conditions communes à toutes les infractions. L'on retrouve alors l'étude de la loi pénale, de ces caractéristiques, notamment sur sa précision, son existence, et sa conformité aux droits fondamentaux.</p> <p>Une fois l'infraction déterminée, il convient d'étudier ce qu'elle prohibe, c'est à dire le comportement infractionnel. L'on retrouve alors l'étude de la faute pénale, et des différents types d'infractions.</p> <p>Enfin, une fois le comportement identifié, il s'agit d'étudier si celui-ci peut engager la responsabilité de celui qui l'a adopté. L'on retrouve alors l'étude de la responsabilité pénale, autour de questions telles que la responsabilité des personnes physiques et des personnes morales, et l'étude de l'irresponsabilité pénale, autour de questions telles que la légitime défense ou l'âge.</p>
<b>Droit Administratif 1</b>	Sources et contrôle de la légalité administrative
<b>Histoire des idées Politiques</b>	Le cours d'Histoire des idées politiques se veut une exploration des principaux courants de pensée politique élaborés durant la période contemporaine. Il s'agit de s'intéresser à l'aube de la pensée politique contemporaine et à l'ère des révolutions (XVIIe-XVIIIe siècles : révolutions anglo-saxonnes et française), puis de s'attacher à décrire les grands courants de la pensée politique en France de la Révolution aux guerres mondiales (libéralisme, socialisme et traditionalisme), et enfin d'ouvrir le champ de vision aux idées politiques dans le monde au XXe siècle (courants totalitaires, gestionnaires, contestataires).

<b>Histoire du Droit Pénal</b>	Le cours d'Histoire du droit pénal, adossé aux enseignements de droit pénal et de procédure pénale, a vocation à donner aux étudiants des repères historiques et une perspective comparative à leurs enseignements de droit positif. Il s'agira ainsi de s'interroger sur l'émergence du contrôle étatique de la violence, et notamment du développement d'une justice répressive, ainsi que sur les origines historiques du droit pénal matériel. Ce cours sera par ailleurs l'occasion d'initier les étudiants à la philosophie pénale, dans une dimension tout à la fois historique et contemporaine.
<b>Droit civil 2L2</b>	Exécution du contrat, Sanction de mauvaise exécution et responsabilité civile extracontractuelle
<b>Droit civil 3L2</b>	Responsabilité civile spécifique et quasi-contrats
<b>Droit Administratif 2</b>	Missions et Moyens de l'Administration
<b>Droit Administratif 3</b>	Les contentieux de l'Administration
<b>Finances Publiques</b>	Le cours de finances publiques a pour objet de parcourir l'ensemble des règles juridiques principales relatives, d'une part : - au droit budgétaire (Cadre juridique et technique des opérations financières conduites par les personnes publiques - l'Etat, les collectivités locales, les organismes de sécurité sociale, l'Union Européenne.) - d'autre part : à la fiscalité générale qui comprend une partie relative à la théorie générale de l'impôt et une partie consacrée à l'étude des principaux impôts français.
<b>Licence troisième année (L3) - Mention Droit</b> <i>Third year of Law</i>	
<b>Droit du Travail 1 : parcours Droit public</b>	Le cours étudie les relations individuelles, c'est-à-dire le contrat de travail depuis sa signature jusqu'à sa fin (démission, licenciement) en passant par son exécution. Le cours met en évidence le lien de subordination, les obligations du salarié et celles de l'employeur.
<b>Droit commun des sociétés : parcours Droit public</b>	Le cours de Droit commun des sociétés vise à découvrir les règles générales s'appliquant à l'ensemble des sociétés de droit français. Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de maîtriser l'essentiel du droit des sociétés tel qu'il est établi par les dispositions du Code civil, lesquelles répondent aux questions soulevées par la création, le fonctionnement et la dissolution des sociétés.

<b>Libertés Publiques 1 : parcours Droit public</b>	Sources des libertés publiques (internes et internationales); Protecteurs des libertés publiques (politiques et juridictionnels)
<b>Droit Institutionnel de l'Union Européenne 1 : parcours Droit public</b>	Les grandes étapes de la construction de l'Union européenne; Le fonctionnement des institutions de l'UE et le processus décisionnel; Les caractères du droit de l'Union européenne.
<b>Droit International Public 1 : parcours Droit public</b>	Examen approfondi de la physionomie de la société internationale régie par le droit international public (place respective des Etats, organisations internationales et personnes privées) ainsi que des sources du droit international public (traités internationaux, coutume....)
<b>Grands Systèmes Juridiques</b>	Appréhender un système juridique étranger implique pour le juriste non seulement une méthode, celle du droit comparé, mais avant tout une connaissance des spécificités de ce système. Ce cours vise à se pencher sur les caractéristiques essentielles des principaux systèmes juridiques tels que la Common law, les systèmes de droit religieux ou extrêmes orientaux, à travers l'étude de leur formation et de leur manière de rendre la justice.
<b>Droit du Travail 2 : parcours Droit privé</b>	Ce cours poursuit le cours de Droit du travail 1. Il s'intéresse à l'organisation des syndicats et des personnes représentatives du personnel, approfondit les conventions collectives et les litiges collectifs (droit de grève).
<b>Libertés Publiques 2 : parcours Science politique</b>	Libertés de l'esprit; liberté individuelle; libertés sociales
<b>Droit Institutionnel de l'Union Européenne 2</b>	La répartition des compétences; L'ordre juridique (sources du droit de l'UE; les caractéristiques des normes, dont primauté et applicabilité directe); Les moyens d'action de l'UE (fonction publique, budget)
<b>Droit International Public 2 : parcours Science politique</b>	Analyse des grands principes régissant le fonctionnement de la société internationale : le règlement pacifique des différends internationaux et l'interdiction du recours à la force armée entre Etats dans les relations internationales.
<b>Introduction à la politique internationale</b>	Ce cours a pour objectif d'introduire aux problématiques de la politique internationale. A partir de la sélection de quelques thèmes qui pourront changer d'année en année (acteurs internationaux, conflits armés, coopération internationale, etc.), l'objectif est triple : il s'agit d'enrichir les connaissances des étudiants sur les questions de politique internationale, de les familiariser avec quelques concepts de la science politique et des relations internationales (action collective, guerre, violence, etc.) et de les sensibiliser à une approche sociologique de la politique internationale.

<b>Grandes questions politiques contemporaines</b>	<p>Le cours grandes questions politiques contemporaines (qui peuvent évoluer d'année en année) procèdent à partir de l'analyse de quelques thèmes, comme les inégalités sociales, les identités et les cultures, les problématiques de la paix, etc. L'objectif est d'inciter les étudiants à développer une réflexion à échelles multiples, à penser « relationnellement », à ne pas associer un type d'acteurs à une pratique spécifique et à certains buts prédéfinis, à repérer la grande fluidité des coalitions et des relations entre les acteurs de l'espace mondial ainsi que la complexité de leurs interactions.</p>
<b>Systemes Politiques Comparés</b>	<p>Ce cours a pour but de comparer les régimes et les constitutions d'un certain nombre de pays tels que l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis en distinguant les formes politiques et constitutionnelles de ces différents systèmes.</p>
<b>Histoire du Droit de la Famille : parcours Droit privé</b>	<p>Adossé au cours de droit des personnes et de la famille, cet enseignement a pour ambition de livrer aux étudiants une lecture historique des grands débats et des réformes qui ont récemment touché le droit des personnes et de la famille. Envisagé dans une perspective éminemment contemporaine et positiviste, le cours d'Histoire du droit de la famille entend proposer des réponses alternatives aux questions que se posent juristes et législateurs européens : le mariage peut-il être envisagé séparément de la filiation ? La contractualisation du droit de la famille est-il un phénomène inéluctable ? Ou encore, l'individualisme occidental qui n'est pas sans conséquence sur le droit de la famille, est-il un phénomène récent ?</p>
<b>Cours de niveau Master – Droit</b> <b><i>Master level classes in Law</i></b>	
<b>Droit matériel de l'Union Européenne 1</b>	<p>La liberté de circulation (marchandises, personnes, capitaux); La libre concurrence avec étude des règles applicables aux entreprises (ententes, abus de position dominante, concentrations) et aux États (entreprises publiques, SIEG, aides publiques, marchés publics).</p>
<b>Droit de l'environnement</b>	<p>Le cours de droit de l'environnement a pour objet d'une part: l'étude des grands principes juridiques du droit de l'environnement (Prévention, Précaution, Pollueur -payeur, information) et d'autre part: l'étude des principales techniques juridiques de la protection de la nature et de la lutte contre les pollutions.</p>
<b>Droit international privé</b>	<p>Le droit international privé est un outil de gestion de la diversité des ordres juridiques, notamment à la travers la théorie des conflits de lois. Ce cours envisage cette théorie d'abord dans sa généralité avant de se pencher spécifiquement sur la règle de conflit française et son application concrète.</p>
<b>Philosophie juridique et politique</b>	<p>Ce cours a pour objet de présenter les grands courants de la philosophie naturelle (classique moderne) et du positivisme (normativisme etc.). Il propose également une réflexion sur les réalismes juridiques et les analyses économiques du droit.</p>

<b>Droit matériel de l'Union Européenne 2</b>	Les politiques de l'Union européenne dont politique monétaire, politique commerciale commune, politique agricole, politique sociale, PESC, espace de liberté, de sécurité et de justice.
<b>Droit comparé</b>	Dans une première partie, le cours propose une introduction à l'analyse comparative. Il revient sur la genèse du droit comparé, ses fonctions et ses outils méthodologiques. Dans une seconde partie, le cours applique la méthode comparative à différents sujets de droit public (la lustration en Europe de l'Est, la liberté d'expression en Europe et aux États-Unis, l'exercice de la justice constitutionnelle...).
<b>Politique étrangère comparée</b>	Ce cours a pour but de familiariser les étudiants avec l'analyse de la politique étrangère, à partir d'une perspective comparée présentant les principales diplomaties qui interagissent sur la scène mondiale, leurs traditions, leur fonctionnement, leurs priorités. A partir de quelques questions clefs et au-delà des données factuelles, on gardera à l'esprit une problématique centrale : que signifie "politique étrangère" aujourd'hui ? Quels sont les acteurs véritables qui font la politique étrangère ? Avec quels moyens et quelle marge de manœuvre ? L'enseignement accueille plusieurs invités, présents ou par vidéo conférence, pour donner la parole aux diplomates ou représentants des pays concernés.
<b>Patrimoine Antique</b>	Le cours de patrimoine antique est une étude juridique et historique des éléments du patrimoine conservés en Europe. Il s'agit dans une première partie de s'intéresser aux inscriptions monumentales. L'étude de l'épigraphie latine permet d'aborder le patrimoine romain sous l'angle institutionnel (cursus honorum, titulature impériale, etc...) mais aussi sous l'angle informel, avec les inscriptions privées, qui témoignent de l'évolution des croyances religieuses, et de l'apparition du christianisme au sein de l'Empire romain. La seconde partie du cours s'intéresse aux émissions numismatiques. Il s'agit de considérer les monnaies et leurs inscriptions, révélatrices des idées politiques et des mutations institutionnelles.



# Cours de Droit en anglais

## *Law classes in English*

<b>French Private Law</b>	"French private law" relates mainly to the family law, contract law and tort law. We will study the law of marriage and divorce but also the parental rights and responsibilities toward the children (such as the alimony, the custody right...). The second part will be devoted to contract law: several kinds of contracts, how to conclude it and what will be the consequences of the breach such as damages. Eventually we will study the tort law: what are the several torts in French law and how did the tort law evolve from 1804 to nowadays.
<b>European Union Law</b>	The European Union (EU) has been described as the "21st century's newest superpower" as it is becoming – in many policy making areas, including competition law and law of the internal market – a more integrated and organized governmental entity. Moreover, with 27 member states and a population of nearly half a billion, the EU is a huge market and trader. However, at the same time, the EU faces many challenges such as defining its new governance, the issue of further development, and the conflictual relationship between the EU law and national laws. The EU is neither a federal State nor a supra-national State but rather somewhat of a bewildering new governmental entity. This course provides a general introduction to the legal system of the EU in order to understand the development of the European integration and the challenges the EU faces. We examine the evolution of the EU and its institutions, as well as the sources and the place of the EU law in the legal systems of its many member states. We also focus on a selection of substantive law issues of intra-Union trade in goods and services and briefly analyse the protection of Fundamental Rights in the EU.
<b>The Political Economy of Globalization</b>	The course provides an introduction to the political dimensions of economic globalization: international trade, monetary systems, state debt, and the new international economic actors. It aims at analysing the political power structures in each sphere of economic globalization, and at comprehending the connections between them. Special attention is devoted to the euro crisis and to the debt crisis in Southern European states (Greece, Spain, Portugal), as well as to the rise of China in the international economic system. The course is open to students at the bachelor level (first three university years) exclusively.
<b>Contemporary Issues of American Law</b>	This class focuses on contemporary issues affecting American society. Previous topics discussed have included the Right to Bear Arms, Right to Health Care, Same-sex Marriage, Supreme Court Politics and Celebrated Cases, the Death Penalty, the Electoral College, The Use of Drones on the American Territory and Abroad, and the Legality of Enhanced Interrogation Techniques. Although the class is mostly lecture, there will be an opportunity for the students to debate the issues. The final grade is based on attendance and participation as well as an oral exam on the last day of the class.
<b>International Public Law</b>	This course will introduce students to the legal framework and institutions governing actions between states including sources of law; international dispute resolution; States, Recognition and Self-Determination; International Organizations, Non-Governmental Organizations, and Treaty Regimes; the use of force; and an introduction to international arbitration. Students will demonstrate mastery through a final exam.

<p><b>The International Politics of Technology and Ecology</b></p>	<p>The advanced seminar analyses the impact of technology and ecology in the world system. Only students at the Master II level (fifth's year of university studies) are accepted. Registration at the first seminar session is required. Accepted students are required to provide a seminar paper, an oral presentation, and several critiques of other seminar papers. The topics include: internet regulation; the Rio Protocol; cyberwar; European and international nuclear policy; North-South technological transfer; ecological issues in the Third World; national and international space policies; military technologies; the EU policy in R&amp;D; the United Nations Environment Program, etc.</p>
<p><b>Business Associations</b></p>	<p>Business associations introduces the students to the main types of business structures in the United States, including Sole Proprietorships, Partnerships and Corporations. We will focus on a variety of issues such as starting up, liability, winding up, and duties of directors. This course will be useful to students who are interested in corporate law or private law.</p>
<p><b>Family Law</b></p>	<p>Family law focuses on four main topics: marriage, the dissolution of marriage, child custody and non-marital relationships. As more families in France are becoming multi-national, including many from common law states, it is important to have a grasp of the concepts and legal English concerning things like jurisdiction, alimony, pre-nuptials, equitable distribution and formalities in marriage family law practitioners.</p>
<p><b>French Business Law</b></p>	<p>After a brief introduction to the French civil Law system, this class will deal with various themes as varied as the concept of acts of trade, the administrative and judicial organization of Trade in France, the free competition principle, and a short presentation of the French corporate law.</p>
<p><b>Historical Introduction to US Constitutionalism</b></p>	<p><u>Goals:</u>  At the end of this course, students should be able to answer these questions:  1) What is U.S. constitutionalism and why is it important?  2) How has the U.S. Constitution been transformed, sometimes in revolutionary ways, since it was written in 1787?  3) What changes have occurred to the balance, or separation, of powers created by the U.S. Constitution?  Readings to be handed out in class.  <u>Topics:</u>  U.S. Constitutionalism and Politics  Origins and Evolution of the American Constitutional System  "Constitutional Moments": Reconstruction and the New Deal  Rise of the Executive Branch  Politics, War, and the Constitution  The Constitution in the 21st Century</p>
<p><b>Les droits de l'homme entre régionalisation et mondialisation (class in English)</b></p>	<p>This is a seminar course designed to introduce and engage students in the dialogue of balancing human rights with other types of rights and the subsequent impact at the national level of internationally "recognised" rights. The course will mainly cover the protection and enforcement of human rights at the international and regional levels through different mechanisms including the UN Charter, treaty-based systems, regional human rights</p>

	<p>organizations, as well as the role of non-state actors in their enforcement. As a seminar class, students will demonstrate competency through researching and presenting findings in front of their peers and through a paper.</p>
<b>Comparative Law</b>	<p>This course will give students basic understanding of comparative law methodology and brief overview of other legal traditions of the world, in other words, comparative legal traditions, including the common law system, Hindu law, Asian law, Talmudic, and Islamic law. Students will demonstrate their mastery of the concepts through a final comparative paper.</p>
<b>Wills, Trusts and Estates</b>	<p>Wills, Trusts and Estates is a course designed to give students a introduction to the protection and distribution of wealth. From probate to trusts, the course will help students understand the primary vehicles for transferring wealth inter vivos, at death and what happens when one fails to plan. This class will also cover issues such as protecting wealth and the rights of beneficiaries. This is a great supplemental course for students studying droit notarial.</p>
<b>The First Amendment</b>	<p>This course is a great course for public law students who want to have a comparison of important US First Amendment issues such as the Establishment clause, Free Exercise clause, and the Freedom of Speech. Some of the sub-issues include public displays of religious items, school prayer, government aid to religious institutions, Religious Freedom Restoration Act, pornography and obscenity, offensive and indecent speech, fighting and racist speech, and time - manner - place restrictions.</p>